



*Communiqué de presse  
Paris, le 21 février 2020*

**Cités éducatives : En Ile-de-France, 26 607 000€ € bénéficieront aux cités éducatives des quartiers prioritaires de 22 villes franciliennes, sur 3 ans, pour faciliter la réussite des enfants et des jeunes des quartiers**



**L'État accompagnera avec près de 26 607 000 € les Cités éducatives franciliennes mises en place dans les quartiers prioritaires pour la période 2020-2022. Depuis la rentrée, des projets ont été lancés à Aulnay-sous-Bois, Bondy, Champigny-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Chanteloup-les-Vignes, Clichy-sous-Bois, Corbeil Essonne, Créteil, Evry-Courcouronnes, Garges-lès-Gonesse, Gennevilliers, Grigny, la Courneuve, les Mureaux, Mantes-la-Jolie, Melun, Orly, Paris, Sarcelles, Sevran, Trappes et Villiers-le-Bel.**

Au niveau national, 100 millions d'euros sont mobilisés pour les Cités éducatives d'ici à 2022, pour la réussite des jeunes de 0 à 25 ans qui grandissent dans ces quartiers. Ce sont les enveloppes budgétaires qu'ont dévoilé aujourd'hui Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement. Ces montants en font le programme le plus ambitieux en matière de politique envers les quartiers prioritaires depuis le lancement des programmes de rénovation urbaine en 2003 et 2014.

Ces moyens permettront de financer des actions concrètes, pour conforter le rôle de l'école, promouvoir la continuité éducative dans les quartiers, et ouvrir le champ des possibles aux enfants et

aux jeunes. Ces plans d'actions seront déployés en partenariat avec les collectivités, l'Etat et les associations.

Au niveau national, après un fonds d'amorçage de 8 millions d'euros en 2019, le ministère de la ville déléguera dès 2020 et pendant trois ans aux préfets près de 30 millions d'euros par an pour les 80 Cités éducatives pour alimenter les plans d'actions

### Les 22 cités éducatives franciliennes

Commune(s)	Quartier(s)
Aulnay-sous-bois	Gros Saule/ Mitry-Ambourget
Bondy	Bondy Nord
Champigny-sur-Marne Chennevières sur Marne	Le Bois l'Abbé
Chanteloup les vignes	Noé-Feucheret
Clichy sous Bois	Commune
Corbeil-Essonnes	Les Tarterêts
Créteil	Mont Mesly - La Habette - Coteaux Du Sud
Evry-courcouronnes	Le Parc aux lièvres/ Pyramides/ Le Canal
Garges lès Gonesse	Dame Blanche
Gennevilliers	Les Courtilles / Le Luth
Grigny	La Grande Borne/ Grigny 2
La Courneuve	Commune
Les Mureaux	Cinq quartiers
Mantes la jolie	Val Fourré
Melun	Plateau de Corbeil-Plein Ciel
Orly	Quartiers Est
Paris 19	Stalingrad Riquet / Michelet Alphonse Karr - Rue de Nantes
Paris 20	Les Portes Du Vingtième
Sarcelles	Lochères
Sevran	Les Beaudottes
Trappes	Merisiers-Plaine de Neauphle
Villiers-le-bel	Commune

### **Des financements pour les 22 cités éducatives franciliennes**

26 607 000 € permettront aux 22 Cités éducatives de l'Île-de-France de mettre en œuvre leur plan d'actions.

Ces financements seront répartis en fonction de critères, notamment de l'effectif des jeunes entre 0 et 25 ans. Sur le territoire francilien, ils varient de 2 500 (Orly, Corbeil) jusqu'à plus de 18 000 jeunes (Sarcelles).

### **L'ambition des Cités éducatives**

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville font face à de forts enjeux économiques et sociaux avec un taux de pauvreté de 40 % en moyenne et un chômage deux fois et demi supérieur au reste du territoire.

Pour répondre à ces enjeux, le Gouvernement veut agir à la racine par l'éducation et le soutien à la parentalité. C'est le sens de la politique menée depuis son installation avec le dédoublement des classes de CP et de CE1, les « devoirs faits », le « plan mercredi » ou encore les plus de 30 000 stages pour les élèves de troisième des quartiers proposés dans différentes institutions et entreprises.

Cependant, même mobilisé dès le plus jeune âge avec l'obligation de scolarité à 3 ans, le cadre scolaire ne peut à lui seul compenser un environnement familial et social défavorisé.

Elément central de la mobilisation nationale pour les quartiers prioritaires souhaitée par le Président de la République, le programme des Cités éducatives vise à renforcer des prises en charges éducatives pendant le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, en lien avec les familles. L'objectif : accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, de 0 à 25 ans, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle. À travers les Cités éducatives, le Gouvernement veut ainsi fédérer tous les acteurs éducatifs - services de l'État, collectivités mais aussi associations et habitants - dans les territoires qui en ont le plus besoin, tout en leur apportant des financements nouveaux.

Comme l'explique Jean-Michel Blanquer : *« C'est par l'école qu'il est possible de lutter à la racine contre les déterminismes et les assignations, c'est par l'école qu'on élève le niveau général et qu'on œuvre à la justice sociale. Les Cités éducatives, dont le cœur est le collège du quartier, vont permettre de fédérer tous les acteurs et d'offrir aux enfants une éducation de qualité sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire ».*

Julien Denormandie a déclaré : *« l'ambition des Cités éducatives est ainsi de fédérer toutes les énergies des acteurs intervenant dans l'éducation des enfants, éducatifs, associatifs, culturels, sportifs et partageant les valeurs républicaines pour renforcer des prises en charges éducatives en lien avec les familles. Ces Cités éducatives sont au cœur de la politique de réussite républicaine que je porte dans les quartiers ».*

[Consultez le dossier de presse actualisé Cités éducatives](#)

**Retrouvez le communiqué de presse en ligne**

### **Contact presse**

Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / [pref-presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr)

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75\\_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)

